

Vieilles Charrues : le paiement dématérialisé fait polémique

Pas content, le collectif « Faut pas pousser, Monts d'Arrée ». La raison ? Le nouveau système de paiement dématérialisé mis en place au festival des Vieilles Charrues. Baptisé « Moneiz », il consiste en une puce NFC (procédé qui permet la transmission de données chiffrées et sécurisées sans contact entre deux terminaux mobiles, ndlr) intégrée à un bracelet et porté par le festivalier, qu'il aura crédité en argent afin de pouvoir l'utiliser pour consommer sur le site. Le collectif, constitué entre autre d'éleveurs, s'élève contre le puçage des animaux (brebis et moutons) qui leur est imposé « *Nous refusons dans cette obligation, un modèle de gestion industriel de nos troupeaux, qui nous définit, non plus comme des éleveurs et éleveuses, mais comme des gestionnaires de minerai viande. La puce électronique deviendrait pour les bureaucrates de la traçabilité, la seule garante de la sécurité alimentaire. Nous défendons à l'inverse un attachement à nos fermes, à notre manière d'être au quotidien avec nos animaux, à ce que nous produisons, et au lien que nous entretenons avec les personnes qui achètent ces produits* », expliquent-ils dans la lettre. Et font un parallèle entre cette situation, et le système Moneiz. « *Nous refusons tout simplement d'être encore une fois considérés comme de vulgaires cobayes lors de ce festival, qui représente un enjeu majeur pour les fabricants de puces qui espèrent voir l'usage du bracelet avec puce RFID se généraliser à l'ensemble de ce genre d'évènements* », affirment-ils.

Embarquer les festivaliers dans l'ère du « web 2.0 »

Du côté des Vieilles Charrues, on explique le passage au paiement dématérialisé par plusieurs raisons : « *Nous voulions*

proposer une nouvelle expérience aux festivaliers, plus ludique, les embarquer avec nous dans l'ère du web 2.0 et faire en sorte qu'ils passent moins de temps dans les files d'attente et profite davantage des concerts », explique Jérôme Tréhorel, directeur du festival. Autre argument : la sécurité. « Moneiz permet au festivalier de sécuriser son séjour sur l'événement : plus d'argent liquide en circulation, plus de perte de billets ou de cartes bancaires », poursuit le directeur. Et enfin, « moins de stress et de pénibilité pour les bénévoles qui servent au bar ou à la restauration, plus besoin de compter la monnaie de par et d'autres ». Mais pourquoi avoir choisi de rendre le système « obligatoire » pour tous, pour une première année, et ne pas l'avoir limité à une expérimentation ? « On a déjà lancé il y a quelques années les cartes prépayées en « zone backstage ». Mais on s'est rendu compte que lorsque les deux systèmes (monnaie et paiement électronique) coexistent, cela ne marche pas, le changement de pratique ne se faisant pas », argumente Jérôme Tréhorel.

« Notre public n'est pas du bétail! »

Il existe aussi un autre avantage à l'instauration d'un tel système de paiement électronique : la possibilité de bénéficier d'informations sur la consommation des festivaliers. « Moneiz va nous permettre d'identifier la présence de pics de festivaliers sur les stands, et donc d'être mieux organisés, notamment en terme de gestion des stocks », commente le directeur du festival. « On aura des données globales par points de vente, qui nous permettront par exemple de déterminer quel produit en restauration est plus vendu qu'un autre. Cela nous donnera la possibilité de nous adapter encore plus à notre public », développe Jérôme Tréhorel. Quid alors des données personnelles ? C'est l'une des questions du collectif « Faut pas pousser, Monts d'Arrée » qui s'interroge dans sa lettre : « Reste encore la situation de la surveillance, chaque festivalier sera donc potentiellement étudié par le prisme de sa consommation sur le

site. On ne peut pas dire si ces données serviront à détecter le potentiel conducteur en état d'ivresse, ou la personne ayant un compte trop bien crédité pour ses revenus. Mais le fonctionnement d'une puce repose sur l'émission d'informations qui pourront être lues par les détenteurs de terminaux adéquats (comme en seront équipés les bars et autres boutiques du festival), comment peut-on être certain que cela servira juste de moyen de paiement ? ». « Le système a été validé par la Cnil. Et il n'y aura aucun traitement, aucune analyse, aucune ventes de données personnelles », affirme de son côté le directeur qui estime par ailleurs la lettre du collectif des Monts d'Arrées « un peu caricaturale. Qu'on n'adhère pas, je peux comprendre. Mais il ne faut pas mettre sur le même plan agriculture et culture. Notre public n'est pas du bétail ! ». Quand à la question du « piratage » des données, la société qui a développé le système, Weezevent, se veut rassurante à ce sujet : « Il n'y a aucun risque », affirme ainsi Edouard Depeyre, responsable marketing de la firme.

Sécurité, praticité, simplicité...des arguments qui font que le système devrait encore perdurer dans les prochaines années. « On peut imaginer que le bracelet sera « connecté » et pourra servir de billets d'accès au festival, et permettra de vivre de nouvelles expériences, en se connectant à des bornes par exemple », prédit Jérôme Tréhorel. Surement pas de quoi rassurer le Collectif des Monts d'Arrées qui en appelle aux festivaliers en conclusion de sa missive : « il reste toujours la possibilité de vendre son billet, ou si vous tenez vraiment à voir un concert, il existe bien des moyens de ne pas avoir à consommer sur le site »

Pour en savoir plus sur le puçage des troupeaux :

<http://contrelepucage.free.fr/>

le film « Mouton 2.0 » : <http://www.mouton-lefilm.fr/>

Pour en savoir plus sur le système Moneiz :

<https://www.vieillescharrues.asso.fr/2015/moneiz>